

# La Voix des Travailleurs

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest

Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée, Vienne, Deux-Sèvres

REDACTION ET ADMINISTRATION :

10, rue de Bel-Air, NANTES. — Téléphone 120.71. — C. C. P. 208-73



ABONNEMENTS :

Syndiqués : 3 francs. — Soutien : 10 francs.

## Le Comité National de la C.F.T.C. Nos effectifs syndicaux ne cessent de progresser

Une centaine de délégués des Unions régionales et des Fédérations de métiers affiliées à la C. F. T. C. se sont réunis, à Paris, le 18 octobre, pour leur Comité national trimestriel.

La première séance présidée par A. Michelin, vice-président, fut consacrée au rapport présenté par G. Tessier, sur la situation générale. Cet exposé permit de constater les nouveaux progrès du syndicalisme chrétien ; c'est ainsi que le nombre des syndicats régulièrement affiliés à la C. F. T. C., dépasse notablement le millier et qu'une foule d'adhésions nouvelles restent encore à examiner par le Bureau confédéral. La création de trois Fédérations nationales de Métier (Cuirs et peaux, Ouvriers de la terre et Exploitants agricoles) porte à 18 le nombre de ces Fédérations ; quant aux Unions régionales interprofessionnelles elles sont maintenant 27 en raison des constitutions récentes de la Nièvre, de l'Allier et du Puy-de-Dôme. Il ne sera toutefois possible de connaître l'effectif exact en syndiqués que durant le premier trimestre 1937 ; les renseignements recueillis pour des régions de professions différentes et dans diverses régions, permettent de penser qu'il doit atteindre le triple de celui enregistré fin 1935. Il est d'ailleurs en constante progression et plusieurs groupements importants naissent, actuellement un afflux de membres comparable et même quelquefois supérieur à celui enregistré au mois de juin 1936.

Après avoir précisé les dispositions de tactique, de méthode, d'organisation que devaient prendre les syndicalistes chrétiens de-

vant les événements, G. Tessier retraça les efforts déployés par la C. F. T. C. et ses groupements adhérents tant en ce qui concerne la défense de la liberté syndicale que la représentation du syndicalisme chrétien dans les institutions officielles.

Il indiqua, ce que confirmèrent et précisèrent de nombreux délégués, que les syndicats chrétiens avaient signé et continuaient de signer d'importantes conventions collectives de travail.

Le président de la C. F. T. C., J. Zirnheld, présenta ensuite un rapport sur les conséquences décollant des progrès du mouvement. Il donna connaissance au Comité qu'il approuva d'un projet de réorganisation des services confédéraux, permettant une spécialisation des efforts dans les domaines de l'administration, de l'action professionnelle de la propagande, des publications et de la documentation.

Par ailleurs, le Comité décida le transfert des bureaux de la C. F. T. C. dans de plus vastes locaux.

Enfin, après un débat sur le mouvement syndical chrétien féminin, M. Gaston Tessier donna diverses indications touchant la célébration, en 1937, du cinquantième anniversaire du syndicalisme chrétien.

En province, la manifestation coïncidera avec la Fête du travail qui se déroule, on le sait le jour de la fête de l'Ascension. A Paris, la célébration aura lieu le 27 juin et elle revêtira un éclat particulier ; la masse des syndiqués chrétiens de la région parisienne seront appelés à y participer avec les nombreuses délégations venues de province.

Nombreux sont ceux qui nous viennent d'organisations diverses où ils avaient été entraînés par erreur ou par force,

Nous touchons de nombreuses professions nouvelles.

Nous continuons à signer un peu partout de nouvelles conventions collectives

### La C.F.T.C. aussi est représentative

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ministère du Travail  
Direction du Travail  
Bureau Paris, le 5 Octobre 1936.

Le Ministre du Travail à M. le Président de la Confédération Française des Travailleurs chrétiens, 5, rue Cadet, Paris.

Vous avez demandé que, comme suite à ma circulaire du 17 août dernier relative à la loi du 24 juin 1936 sur les conventions collectives, des instructions soient données pour que les organisations syndicales affiliées à la C. F. T. C. puissent effectivement participer aux travaux des commissions mixtes constituées en application de l'article 31 du Livre 1<sup>er</sup> du Code du Travail.

A cette occasion, vous appelez mon attention sur les passages suivants de l'avis consultatif de la Cour Internationale de Justice de La Haye en date du 31 juillet 1922 relatif à l'interprétation de l'expression : « les organisations professionnelles les plus représentatives » :

« La seule interprétation raisonnable est celle selon laquelle le mot « organisations » au pluriel se rapporte tant aux organisations des employeurs qu'à celles des travailleurs... Si donc, dans un pays, il y a plusieurs organisations professionnelles représentatives des classes ouvrières, toutes devront être prises en considération par le Gouvernement lorsqu'il procède à la désignation du délégué ouvrier et de ses conseillers techniques ».

J'ai l'honneur de vous informer que cette manière de voir n'a pas été négligée lors de la rédaction de

la circulaire du 17 août susvisée. Le paragraphe suivant de ladite circulaire est, en effet, conforme à la doctrine de la Cour de La Haye, telle que vous l'avez rappelée :

« Il peut cependant se trouver que dans certaines branches d'industrie ou de commerce, plusieurs organisations syndicales apparaissent comme présentant le caractère d'organisations les plus représentatives au sens plus haut indiqué. La meilleure solution, dans ce cas, est d'amener les organisations qui apparaissent comme étant les plus représentatives à s'entendre pour former ensemble au sein de la Commission mixte la délégation incontestable la plus représentative de la profession. C'est ce qui s'est passé déjà lors de la conclusion de plusieurs conventions collectives. Dans ce cas, les délégués des organisations considérées comme les plus représentatives participent ensemble aux négociations et signent conjointement la convention qui est conclue ».

J'ajoute que ces instructions ont été effectivement suivies lors de la constitution des commissions mixtes prévues par l'article 31 va, toutes les fois que plusieurs organisations syndicales — dont une le plus souvent affiliée à votre Confédération — pouvaient être considérées comme également représentatives des travailleurs de la profession et de la région intéressée par la convention collective à intervenir.

Il ne me paraît donc pas nécessaire de compléter, à cet égard, les instructions contenues dans ma circulaire du 17 août dernier.

Le Ministre d'Etat  
Ministère du Travail p. i.  
Signé : Paul FAURE

### Le Syndicat et... nous

#### MAUVAIS MOTIFS DE VENIR AU SYNDICAT

Venir au syndicat parce que l'on s'est mis dans un mauvais cas : Le syndicat n'est pas une machine à gagner les causes perdues. Il perdrait, à vouloir les défendre, son prestige et ses chances de réussir dans les bonnes causes.

Venir au syndicat pour obtenir des passe-droits. Le Syndicat est fait pour détruire les abus et non pour en créer, fût-ce pour des amis.

#### MAUVAIS MOTIFS DE NE PAS VENIR AU SYNDICAT

Se dire que tous les résultats se font pour tout le monde. Cela s'appelle d'un mot : vivre en parasite, profiter de l'effort collectif des autres.

Se dire que l'on fera bien sans son concours : Si tout le monde le dit, il n'y aura pas de Syndicat, car le syndicat n'est pas constitué par deux, trois secrétaires, mais bien par une collectivité de travailleurs se groupant pour se défendre.

Se dire que la prudence enseigne de ne pas « se montrer » dans les administrations : la lâcheté dicte cette attitude qui est à l'opposé de l'homme libre ; avoir la fierté de ses convictions, c'est se hausser tou-

jours dans l'estime de ses partenaires, même de ses adversaires.

#### MAUVAIS MOTIFS DE QUITTER LE SYNDICAT

Maintenant que j'ai ce que je demande, à quoi bon poursuivre le paiement de ma cotisation ? Voilà l'attitude du pique-assiette. Le monsieur qui agit de la sorte n'a rien compris au syndicalisme.

Maintenant que je suis chef, ce n'est plus ma place. « Un galon » ne peut constituer un fossé entre ceux qui, hier encore, étaient des collègues tutoyés. Quand on a une promotion, on a plus de responsabilité, plus de moyens d'information : on se doit donc davantage à ses collègues puisque l'on a plus de moyens de leur être utiles.

Voilà de quoi renverser bien des objections que l'on rencontre autour de soi.



Le monteur des P. T. T.

### Le Congrès de la Fédération des Syndicats professionnels de Fonctionnaires

Le premier congrès de la Fédération française des Syndicats professionnels de Fonctionnaires (C. F. T. C.) a tenu ses assises le 16 Octobre 1936.

Mlle Leconte, présidente du Syndicat professionnel féminin des P. T. T., a salué les délégués des différents syndicats et signale que les agents de toutes les administrations sont représentés. Une ovation de l'assemblée témoigne à Garnet, secrétaire général de la Fédération des Cheminots (C. F. T. C.), l'esprit fraternel qui anime les syndicats chrétiens de toutes les catégories.

Quel fait ensuite le rapport moral de l'année écoulée et retrace les débuts de la Fédération. L'activité des groupements en présence des décrets-lois et des événements récents fait l'objet du second point de son exposé. Les efforts actuels de la Fédération se portent particulièrement sur la situation pénible des auxiliaires. Elle demande pour eux au moins les avantages concédés aux travailleurs de l'industrie privée. De plus, la Fédération constate que certains salaires et traitements

sont inférieurs aux minima pratiqués dans l'industrie et elle insiste à son programme la reconnaissance du salaire vital.

En outre suivant les principes de la C. F. T. C., elle revendique pour les pères de famille une rétribution vraiment suffisante. En présence des possibilités d'augmentation du coût de la vie, elle déplore que le Parlement n'ait pas accepté les projets d'échelle mobile et persiste à considérer l'échelle mobile comme indispensable au maintien du pouvoir d'achat des travailleurs.

Le rapporteur termine son exposé en soulignant que les événements récents et l'attitude politique de la C. G. T. consacrent et corroborent la position des groupements affiliés à la C. F. T. C. en ce qui concerne l'unité syndicale. Les grandes lignes du statut de la Fédération sont soumises aux délégués par Augéard, secrétaire général de la F. F. S. P. F.

Les différentes parties de ce statut font l'objet d'une étude de l'assemblée et l'ensemble du projet soumis est adopté. — M. D.

### Gaston TESSIER au Conseil National Economique

Nous avons annoncé, le mois dernier, que la C. F. T. C. comptait sept représentants au sein du Conseil National Economique.

Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que notre sympathique Secrétaire Général, Gaston Tessier, nous représentera à son tour à l'assemblée générale de cet organisme.

guide, de ramener dans la bonne route, de ramener dans les ténèbres du matérialisme, chercher des hommes qui aspirent à la lumière qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils ont perdue, et de les amener, par le petit chemin du syndicalisme chrétien, vers la grande route lumineuse au bout de laquelle ils trouveront la grande bergérie où le Bon Pasteur reçoit, le cœur débordant de joie, ses brebis égarées.

P. HERFRAY.

### La C. G. T. en péril

Le Peuple se plaint de soi-disant atteintes contre la liberté syndicale en faveur de la C.F.T.C. à l'intérieur des hôpitaux.

Dans de nombreux endroits — pour ne pas dire partout — où il y a des hôpitaux à direction religieuse, en face du syndicat ou de la section syndicale, il y a systématiquement constitution d'un syndicat adhérent à la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens.

Quel est le rôle du Syndicat de la C.F.T.C. ? Démolir le travail revendicatif de la C.G.T. Tous les éléments actifs du côté de la direction y contribuent, depuis la sœur supérieure jusqu'à l'aumônier ou le curé de la localité, en passant par les religieux dans les services, secondés parfois par quelques travailleurs inconscients. Alerte ! les religieux mettent la C.G.T. en péril. L'affirmation est d'ailleurs gratuite ; où est la preuve ?

Mais si l'on comprend bien, créer un syndicat en face du syndicat cégétiste, c'est, de la part de la C.F.T.C. porter atteinte aux libertés de la C.G.T. Pour contenter la C.G.T., il faudrait ne pas exister.

### Une souscription est ouverte par la C. G. T. pour soutenir le Fronte Populaire espagnol

N'allez pas croire surtout, vous qui lirez ces lignes, que nous voulons vous encourager à participer à cette souscription, ou bien que, par opposition, nous vous proposons d'en ouvrir une en faveur du général Franco. Non, dans l'affreux lutte fratricide qui déchire la malheureuse Espagne, nous n'avons pas à prendre parti, car nous sommes persuadés qu'en toute conscience, ce seront toujours les malheureux travailleurs qui porteront le poids des ruines accumulées.

Ces lignes s'adressent à tous les braves chrétiens, membres des conférences St-Vincent-de-Paul, des Cercles catholiques, des Œuvres paroissiales, aux Enfants de Marie, aux Ligueurs d'Action catholique, etc., qui ont cru devoir confier la défense de leurs intérêts de travailleurs à la dite C.G.T. et nous leur disons ceci :

Il reste encore, en Catalogne ou autres endroits où s'exerce la douce souveraineté du Fronte anarcho-populaire, quelques églises à incendier, des moines et des prêtres à fusiller, des couvents à piller, des religieuses à violer et à crucifier, et les braves repris de justice et filles soumises, qui s'exercent à ces doux passe-temps, ont besoin de balles, de pétrole, de dynamite.

Il y a de braves gens (que vous ne voudriez pas rencontrer trop tard dans la rue) qui s'en vont là-bas se faire la main pour diriger plus tard, le meilleur travail chez nous.

Tout cela coûte cher, vous le pensez bien, et c'est pourquoi on demande à tous les adhérents de la C. G. T. de souscrire. Alors, soyez logiques, vous avez fait confiance à une organisation, vous l'avez crue, quand elle vous a dit qu'elle n'imposait aucun Credo à ses membres, sans vous dire, bien entendu, qu'à côté, elle s'employait à détruire le vôtre. Votre devoir de syndiqués confédérés est donc de souscrire pour la destruction de tout ce que vous vénérez, tout ce pour quoi vous seriez prêts à faire le sacrifice de votre vie, en France.

Où bien, alors, si votre devoir de chrétien se réveille enfin, si votre conscience se réveille devant la complicité qu'on vous impose, venez chez nous, la porte est toujours ouverte.

Pierre HERFRAY.



On refait une « beauté » à la rue

### Notes d'un prolétaire

## Il s'agit de s'entendre...

Ah ! mon Dieu, comme les crânes sont faciles à « bourrer » ! Surtout les crânes qui, jamais au grand jamais, n'avaient entendu parler sérieusement de syndicalisme.

Ecoutez donc cette histoire... vraie.

Un jour — toutes les histoires commencent par ces deux mots — un jour, devant la porte d'un atelier, deux ouvriers discutaient.

L'un d'eux, désireux sans doute de se documenter, demandait à son collègue... fraîchement affilié à la C. G. T. : « Qu'est-ce que c'est que le contrat collectif de travail ? »

Le néo-cégétiste, voulant faire étalage de sa jeune science... ou plutôt, ne répétant que ce qu'il avait entendu dire, répondit : « Le contrat collectif, c'est un « truc » qui nous permet de nous mettre en grève si les patrons veulent nous em...bêter » (sic).

Et dire que c'est en groupant des « naïfs » de ce calibre que la C. G. T. acquiert, du moins sur le papier, une puissance avec laquelle il faut compter.

Plus fort même, ce sont ces « naïfs » qui se font, en colportant de tels bobards, les meilleurs recruteurs de cette organisation.

Cependant, nul ne peut, à moins d'atteindre les sommets de la stupidité, soutenir que le « contrat collectif » c'est cela et rien que cela !

Si mon néo-cégétiste avait pris son dictionnaire, il y aurait lu que le contrat veut dire « convention », et que convention correspond à « accord ».

Accord entre deux ou plusieurs personnes et, en ce qui nous concerne nous, travailleurs, accord entre « ouvriers et patrons ».

Accord et non pas « lutte ». Mais allez donc parler dictionnaire à ces illuminés.

Non ; ce qu'il faudrait pour

qu'ils saisissent, pour qu'ils touchent du doigt ce qu'est un « accord », un contrat, ce qu'il faudrait, c'est qu'ils en voient un, non seulement en noir sur blanc, mais en plein fonctionnement.

Et c'est là, justement, ce que dans certains endroits, il semble difficile d'obtenir. Certes, nous connaissons, nous, des conventions collectives qui, après étude, discussion, amendements, ont été signées et fonctionnent à la satisfaction non seulement des ouvriers, mais aussi des patrons.

Aussi bien, nous demandons-nous ce que font ou ce qu'attendent certains patrons catholiques pour entrer dans la voie depuis longtemps indiquée par les Papes, voie qui conduit tout droit vers la Paix sociale.

### LES BREBIS EGAREES

J'ai eu le très grand plaisir de lire dans les numéros du 2 et du 9 octobre de l'hebdomadaire « Sept », deux articles qui viennent corroborer de façon frappante ma « Réponse à une objection », parue dans notre numéro du 10 septembre.

(Je profite de l'occasion pour dire que la lecture de « Sept » est toujours un plaisir et un profit pour moi, plaisir et profit que je souhaiterais partagé par tous nos camarades).

Dans le premier de ces deux articles, intitulés « Regard sur le passé », on trouve une étude très serrée des causes qui, après la Révolution, ont contribué à la déchristianisation des masses ouvrières en France, déchristianisation un moment arrêtée en 1848, grâce aux efforts des Lacordaire, Lamennais, de Salinis, Gerbert et autres précurseurs du mouvement social catholique, reprise ensuite, avec une marche accélérée, bien appuyée par la campagne acharnée menée contre ces précurseurs par les catholiques conservateurs, au premier rang desquels on a le regret de trouver Montalembert et Louis Veuillot.

N'est-ce pas le premier qui a prononcé à la tribune ces paroles : « Les travailleurs doivent se résigner à rester des opprimés, c'est leur sort sur cette terre, mais ils en seront dédommagés au centuple dans l'autre vie », paroles qui n'ont pas peu contribué à représenter les travailleurs chrétiens comme des résignés, prêts à accepter tous les sacrifices, toutes les injustices, pour le plus grand profit de leurs maîtres, et la religion comme le meilleur et le plus puissant auxiliaire du capitalisme oppresseur, d'où on a déduit, avec une certaine logique que, pour démolir celui-ci, il fallait commencer à abattre celle-là.

Et depuis Montalembert et Veuillot les tenants du conservatisme social, aidés malheureusement en cela par de trop nombreuses personnalités catholiques plus ou moins influentes, n'ont-ils pas tout fait pour justifier cette attitude de la classe ouvrière ? Il n'est, pour le constater que de jeter un coup d'œil sur les campagnes d'une hostilité sourde ou déclarée, menées par certains milieux bien pensants contre le syndicalisme chrétien

et tous les organismes sociaux qui veulent travailler à l'amélioration du sort de leurs frères en s'appuyant sur les enseignements pontificaux.

Et c'est ce que nous trouvons dans le second article intitulé « A Présent », article où l'auteur démontre l'obligation dans laquelle sont tous les chrétiens de partir à la recherche des brebis égarées par la faute de ceux qui auraient dû être leurs bergers vigilants, et de les ramener, par tous les chemins au bercail du Divin Pasteur.

On y trouve entre autres une citation d'une revue ecclésiastique citant un texte de Mgr Dupanloup, dans lequel l'illustre évêque d'Orléans réclame dès 1870 à ses prêtres un « retour à ce qu'il y a de plus ancien et de plus élémentaire dans l'apostolat, le zèle de conquérir devant être au moins l'égal du soin de conserver et qu'il faut enfin travailler hors du bercail autant et plus peut-être qu'à l'intérieur ». Et la revue commentait ces lignes en ajoutant « Sur le problème qui nous occupe, on peut dire que la lumière est faite, il s'agit pour nous, non pas de sortir du bercail aux 99 brebis pour ramener la centième égarée, mais quelquefois de laisser la centième pour aller à la recherche des 99 autres ».

Ces paroles, nous pouvons les faire nôtres hardiment, nous autres, syndicalistes chrétiens, qui travaillons aussi, à notre manière, sur un plan un peu spécial, à la rechristianisation de la classe ouvrière. Notre doctrine porte en elle tous les éléments qui doivent contribuer au bonheur de l'homme sur terre et assurer ses fins éternelles ; il importe donc de ne pas l'enfermer en vase clos, ainsi qu'il se passe dans certains vagues cercles ou confréries où l'on se groupe entre bien pensants, où l'on se soucie trop souvent de pratiquer une charité bien ordonnée, commençant et finissant par soi-même, mais de la réprendre hardiment dans ce monde du travail désaxé, égaré, depuis qu'il a perdu l'étoile qui guidait sa marche, et que nous avons la mission impérieuse, nous qui avons le bonheur d'avoir toujours la lumière qui nous

PROLO.

# BELLE JARDINIERE

PARIS

La plus grande spécialité de VETEMENTS pour Hommes, Dames, Enfants

PARIS

Seule Succursale dans la Région : **NANTES**

12, Rue du Calvaire

Téléphone 142.78  
Chèques Postaux : 83.20

## DANS NOS FAMILLES

### NAISSANCES

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de :

Yvonne, fille de notre camarade Emmanuel Guéhéneuc, du Syndicat de la Métallurgie de Saint-Nazaire.

Arlette, fille de notre camarade Joseph Hajdukowicz, du Syndicat des Mines de Fer de la Brutz.

Josiane, première enfant de notre camarade Porhiet, du Syndicat des Employés de Nantes.

Annick, première enfant de notre camarade Lebrun, du même Syndicat.

Madeleine, première enfant de notre camarade Jungbluth, du même syndicat.

Jocelyne, deuxième enfant de notre camarade Joseph Artaud, du même Syndicat.

Marie-Jeanne, fille de notre ami M. Julien Guillemot, professeur de Dessin industriel aux cours Professionnels de Nantes.

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour les bébés.

### MARIAGE

Nous apprenons avec plaisir le mariage de :

Joseph Allain, du Syndicat des Employés de Nantes, avec Mlle Suzanne Lambert.

Nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

### DÉCÈS

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de :

M. Lebert, grand-père de notre ami Jean Courteaux, de Châtelleraut.

A notre ami éprouvé, ainsi qu'à sa famille, nous offrons nos vives et chrétiennes condoléances.

## Assurances Sociales

### CREATION D'UNE PERMANENCE SPECIALE POUR NOS SYNDIQUES A LA CAISSE FAMILIALE.

Notre camarade Fromy, Directeur de la Caisse Familiale, nous prie de rappeler qu'il se tient à la disposition de tous les syndiqués, assurés ou non à notre Caisse, pour toutes les questions concernant les Assurances Sociales.

A ce sujet, il signale que désormais il tiendra une permanence, réservée spécialement aux syndiqués, à son bureau, tous les samedis après-midi, de 17 à 19 heures.

N'hésitez pas à aller le trouver, le meilleur accueil vous est réservé.

### CHANGEMENT DE CAISSE

Il est rappelé à tous les syndiqués que leur devoir et leur intérêt leur commandent de faire partie de la CAISSE FAMILIALE, qui a été fondée tout spécialement pour eux.

Pour ceux qui n'y seraient pas déjà inscrits, deux moyens s'offrent à eux de le faire :

1° S'ils changent d'employeur, ils ont un mois, à partir de l'entrée chez le nouvel employeur, pour changer de caisse ;

2° Tous les deux ans, date pour date, après leur affiliation à une Caisse. Exemple : un assuré a été inscrit à une caisse le 1<sup>er</sup> janvier 1935, il pourra changer de caisse au 1<sup>er</sup> janvier 1937 ; s'il laisse passer cette date, il sera obligé d'attendre le 1<sup>er</sup> janvier 1939, et ainsi de suite de deux ans en deux ans.

Pour adhérer à la Caisse Familiale, une simple formalité : demander à nos guichets une feuille de changement de Caisse qui, une fois remplie et signée, sera transmise par nos soins au Service Régional.

Une pièce d'identité doit être jointe à cette demande : carte d'électeur, bulletin de naissance, livret de famille, ou, mieux encore, deux enveloppes au nom de l'assuré revêtues du cachet de la poste.

## TOMBOLA

### Aux Syndiqués

Le tirage de la tombola étant fixé au 28 novembre prochain, les syndiqués, ayant bien voulu se charger de placer des billets, sont instamment priés de rapporter le produit de leur vente, au siège de leur syndicat, avant le 15 novembre.

### Aux Syndicats

Les Syndicats devront nous faire parvenir les numéros de leurs inventaires au plus tard le 15 novembre également.

Le journal fédéral sera adressé à tous les syndiqués qui devront le lire attentivement et le faire lire autour d'eux, de même que la Voix des Travailleurs.

Le 19 Juin 1936, Assemblée consécutive, Nomination des Conseillers syndicaux, compte rendu des premières démarches.

A l'issue de cette réunion, le conseil élitait son bureau dont ci-dessous la composition

Président, M. Blanchet ; Vice-Président, M. Saillant ; Vice-Présidente, Mlle Roy ; Secrétaire, Nassivet ; Trésorière, Mlle Jacq.

Pendant les mois de Juin et Juillet, notre syndicat a enregistré plusieurs centaines d'adhésions, et contrairement à ce que certains auraient pu croire notre effectif, ne cesse d'augmenter. Août 26 nouvelles adhésions, Septembre 51 Octobre 23. L'afflux des syndiqués nécessitait bientôt la subdivision de notre groupement en 3 sections :

Epicierie de gros et détail, et maisons à succursales multiples. Chocolaterie, Biscuiterie.

Une quatrième section : celle des voyageurs vient de voir le jour et d'ici peu, plusieurs autres seront créées.

NOTRE ACTION — Signature le 24 Juin 1936, d'un accord pour le rajustement des salaires, entre notre syndicat formant cartel avec la C. G. T. d'une part, et le Syndicat patronal de l'Epicierie et de la Droguerie de la Loire-Inférieure, et le Syndicat des Sociétés et Maisons Modernes d'Alimentation et d'Approvisionnement de l'Ouest d'autre part.

Signature le 3 novembre, du contrat collectif.

Dans la chocolaterie, élaboration et envoi au syndicat patronal du projet de convention collective. Même action dans la biscuiterie.

Afin de coordonner les efforts des syndicats ouvriers, nous proposons au syndicat cégétiste de la chocolaterie et la biscuiterie le cartel intersyndical, ceux-ci, pour illustrer sans doute leur désir d'union, qu'il proclament pourtant à tous les échos, refusèrent et nous donneront ainsi la mesure de leur sectarisme.

Démarches pour la fermeture, le dimanche, des épiceries de détail. Cinq réunions du conseil syndical. Nombreuses assemblées de section, organisation du collectif multiples interventions près de l'inspection du travail, des directions de maisons, pour obtenir le paiement des congés aux nouveaux tarifs, l'obtention des quinze jours de vacances, le maintien des avantages acquis le respect des accords signés.

Voilà brièvement résumé l'action de notre syndicat pour les 5 premiers mois de son existence.

## Syndicat professionnel du Personnel Horticole et Maraîcher de Nantes et environs

### Réunion générale du 23 Octobre 1936

La séance est ouverte par le Président David qui remercie les syndiqués présents, puis passe la parole au camarade Glotin. Celui-ci nous entretient du développement du Syndicatisme Chrétien, le seul réellement professionnel, parmi nos camarades.

Il nous rend compte ensuite de l'entrevue qu'il a eue à Paris avec le Secrétaire général de la Fédération des Syndicats libres des Travailleurs de la Terre, lequel espère que le gouvernement fera bientôt appliquer les lois sociales à l'Agriculture.

Il nous apprend avec plaisir que 500 ouvriers jardiniers de la maison 'Vilmorin adhèrent au syndicalisme chrétien.

Ensuite il nous donne lecture d'une lettre adressée à la Préfecture au sujet de l'application des congés payés dans l'Agriculture à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain. Toutefois ces con-

gés pourront être pris dans la période de gros travaux sauf en cas de nécessité, auquel cas nous pourrions prendre 24 heures.

Depuis la signature de l'accord, le Conseil a travaillé à le faire appliquer car certains patrons ne l'ont pas observé : avertissements par lettre, démarches auprès des patrons, auprès des inspecteurs du travail, et à la Préfecture, etc.

Dans un avenir prochain, l'Agriculture aura des inspecteurs spéciaux qui veilleront au respect des lois sociales.

L'Assemblée générale a voté un projet de convention collective qui a été adressé au Président du Syndicat patronal et dont on aura mention dans le prochain numéro de l'Ouvrier Agricole.

Ce journal fédéral sera adressé à tous les syndiqués qui devront le lire attentivement et le faire lire autour d'eux, de même que la Voix des Travailleurs.

LE SECRETAIRE.

## Salle Saint-Michel Dimanche 22 Novembre « LES BOULINARDS »

La commission des temps libres rappelle à tous les syndiqués que la série des six représentations récréatives prévues pour la saison 1936-1937 avec le concours de la troupe du théâtre « Comedia », se poursuit.

Le 25 octobre était donnée sur la scène de notre salle St-Michel, devant un nombreux public, l'œuvre étonnante de François Coppée « Pour la Couronne ». Le succès obtenu a dépassé toutes nos prévisions. Quand le rideau fut baissé après le 5<sup>e</sup> acte, c'est par une salve d'applaudissements vibrants et prolongés que le public montra aux acteurs de « Comedia » combien ils avaient su les émoivent en interprétant d'une façon aussi magistrale cette œuvre si prenante et si touchante à la fois.

Cette fois-ci, les sympathiques acteurs de « Comedia » vont nous donner de l'apprécier leur talent dans un tout autre genre de spectacle. C'est un vaudeville charmant qui est inscrit au programme : « Les Boulinars », comédie en 3 actes, de Maurice Ordonneau et Albin Valabrègue. Venez tous très nombreux et amenez vos amis voir et applaudir « Les Boulinars ».

Donc rendez-vous au dimanche 22 novembre à la salle Saint-Michel. Ouverture des portes : 14 h. 30 ; lever du rideau : 15 heures précises. — Prix des places : Premières : 5 fr. ; secondes : 4 fr. ; troisièmes : 3 fr.

La location sera ouverte 10, rue de Bel-Air (Bureau de Mlle Nicol, au fond dans la cour), à dater du samedi 7 novembre.

Il sera prudent de retenir ses places à l'avance.

## Syndicat professionnel des Préparateurs et Employés en Pharmacie et Droguerie de la Région de l'Ouest

Le Syndicat nantais avait convoqué ses adhérents à une réunion trimestrielle qui eut lieu, à son siège, le dimanche 11 octobre.

A cet appel, une assistance record avait répondu.

A l'ouverture de la séance, le Président Moré, dans l'obligation d'abandonner la profession, nous dit, en termes émus, les regrets qu'il éprouvait à quitter notre groupement, regrets que partagent tous ceux qui ont connu son dévouement inlassable pour le mieux être de notre corporation.

Il est ensuite procédé, par vote secret, à l'élection du nouveau bureau. A l'unanimité, la liste présentée est élue :

Président : Borge ; Vice-Président : Sorin ; Secrétaire : Collineau ; Secrétaire adjoint : Vallée ; Trésorier : Crochet ; Trésorier adjoint : Mlle Pinard ; Membres du Conseil : Mme Sorin, Tardivel, Delmelle, Forcier, Hervé ; Délégué à la succursale de la Coopérative : Daniel ; Délégué à la Maison des Travailleurs : Moreau.

Sur la demande de quelques membres, le projet d'une fête annuelle, semblable à celle qui l'an dernier remporta un si vif succès, fut adopté. Cette fête aura lieu le dimanche 13 décembre, dans les salons de la Duchesse-Anne. Une invitation sera faite au camarade Girard, secrétaire général de la Fédération Nationale, pour présider cette journée syndicale.

Un comité d'organisation pour cette fête est ainsi composé : Mlle Maire, Chevry, Daniel, Hervé, Collineau.

Une amende de un franc est votée pour sanctionner les absences non motivées aux réunions.

La prochaine réunion, où différentes questions importantes seront traitées, est fixée au 8 novembre.

Le Secrétaire : Louis COLLINEAU.

N. B. — A cette réunion, il fut intéressant de noter la présence de quelques membres de notre importante section de la Succursale de la Coopérative à Nantes.

## Syndicat de la Métallurgie et parties similaires

### Saint-Eloi

Vu l'ampleur qu'a pris notre Syndicat, il convient cette année d'unir nos efforts pour fêter dignement Saint Eloi, patron des ouvriers métallurgistes.

Aussi nous convions tous nos membres à assister à la réunion qui précédera le banquet que nous ferons au Chêne Vert (route de Vannes), ainsi qu'au bal familial qui suivra.

Nous désirons nous retrouver entre syndiqués et faire de cette journée une fête familiale, que nous envisageons épate par l'entrain qui devra y régner.

Nous comptons particulièrement sur les Dessinateurs, Employés et Techniciens de la Métallurgie et sur tous les membres de l'Union Nantaise.

Mais, dès aujourd'hui, prenons note du rendez-vous pour le 6 décembre (bloquez cette date) !

Le Conseil Syndical.

## Assemblée générale du 11 Octobre

La réunion commence à 9 heures, Salle Léon XIII, la note étant trop petite pour contenir le nombre important de nos camarades.

Bodiguel ouvre la séance, puis excuse notre camarade Dubar, président de notre Syndicat.

## SAINT-NAZAIRE

### L'Union Féminine des Syndicats de la Région Nazairienne

### Invitation à la Réunion du 15 Novembre

Depuis bien des mois déjà, vous entendez parler de la réorganisation des Syndicats. Vous vous demandez peut-être en quoi cela consistera ?

Voilà en quoi consistera le changement : nos Syndicats seront mixtes, les employés hommes ou femmes seront groupés ensemble suivant leurs professions : bureaux, magasins, ateliers. Vous aurez donc à verser votre cotisation au syndicat auquel vous serez affiliées de par votre profession ; vous assisterez aux réunions organisées pour défendre vos intérêts et envisager vos besoins.

Vous savez, d'autre part, que nos Syndicats, fidèles aux principes de la C. F. T. C., ne s'occupent pas uniquement de l'action revendicatrice, mais poursuivent en même temps une œuvre de formation et d'éducation sociales ; c'est pour pouvoir poursuivre plus activement ce but que nous avons créé une Union Féminine des Syndicats de la Région Nazairienne.

Ensemble, dans nos réunions féminines plus intimes, nous chercherons à nous instruire mutuellement. La première réunion aura lieu le 15 novembre, à 10 heures, au siège social, 20, rue du Maine.

## Syndicat de la Métallurgie

### Réunions générales

Les sections de l'Immaculée, Trignac, Saint-Malo-de-Guersac, Saint-Joachim, La Chapelle des Marais et Missillac auront leur réunion générale le 2 Novembre aux lieux et heures habituels. Des convocations seront envoyées à cet effet.

Au cours de ces réunions, une deuxième indemnité sera distribuée aux ayant-droits de la dernière grève.

L'ordre du jour comportera également un rapport d'activité de l'année et le rapport financier.

Tous nos camarades se feront un devoir d'y assister.

Boissière nous donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui avait trait à l'élaboration du Bordereau.

Puis, P. Hervy, trésorier, nous indique l'importance de la cotisation et à quoi elle est employée. Bodiguel souligne ces détails et demande de faire payer trois francs de plus pour « La Voix des Travailleurs ». Mais Cauchon, des Batignolles, après force détails, fait voter par l'assemblée les taux suivants, à l'unanimité :

Cotisation mensuelle : adultes (au-dessus de 18 ans), 6 francs ; jeunes (au-dessous de 18 ans), 2 fr. 50 ; femmes, 3 fr. 50.

Ces tarifs seront appliqués à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1937.

Notre Président arrive à l'issue de cette discussion et passe la parole à J. Lucas, qui précise notre situation en face des événements actuels et des conflits sociaux. Cauchon nous détaille le sujet et nous donne une ligne de conduite également au sujet de la propagande, pour mener à bien la tâche entreprise. Plusieurs interventions sont faites par notre ami Jahan, président de l'Union Locale de Basse-Indre. D'autres camarades exposent leurs différents points de vue.

Le Congrès de la Métallurgie est discuté ; la priorité revient à Saint-Nazaire ; des dispositions seront prises à cet effet.

Mabit prend enfin la parole et, au nom de l'Union Nantaise, salue l'assemblée, parle de l'activité de l'Union Nantaise depuis juin, souligne les principaux faits de l'action, nous donne des consignes et avec son éloquence habituelle, nous demande d'être toujours unis pour le triomphe du Syndicalisme Chrétien.

Puis nous nous séparons dans l'attente d'une prochaine réunion aussi vivante et nous nous donnons rendez-vous pour la Saint Eloi, après avoir voté une motion dans laquelle nous nous déclarons décidés à fêter dignement la Saint Eloi, à pousser toujours plus avant le renforcement de nos cadres, et à faire respecter sur tous les chantiers la liberté syndicale.

Yves BODIGUEL.

## Saint-Eloi

Le 6 décembre, le Syndicat de la Métallurgie fêtera la Saint-Eloi.

Au programme : 9 heures. — Messe à l'église St-Gohard pour les syndiqués vivants et défunts, avec sermon de circonstance.

10 heures. — Réunion générale statutaire. A l'ordre du jour : Rapport moral et financier ; renouvellement partiel du Conseil ; extension du Conseil en rapport avec l'augmentation des effectifs ; causerie d'un camarade.

Repas en commun. Nous espérons que tous nos camarades voudront célébrer dignement leur Saint-Eloi. A la messe, nous les prions instamment de se grouper en haut de l'église. Les premiers bancs leur seront réservés.

Nous soulignons l'importance de la réunion statutaire, où toutes décisions concernant la marche du Syndicat doivent être prises.

Enfin, pour le repas en commun, qui mettra la note de gaieté fraternelle indispensable à cette journée, nos camarades voudront bien se faire inscrire au plus tôt soit à la permanence, soit près de leurs collecteurs, soit près de nos amis Beurrel, Crocq ou Moyon, chargés de l'organisation matérielle de la fête.

Nous nous faisons un devoir d'inviter tous nos amis à la messe de 9 heures.

Nous serions également très heureux de voir tous les Syndicats de l'Union Locale largement représentés à notre banquet. Nous leur serions très reconnaissants de bien vouloir en aviser les organisateurs en temps utile.

## La Tombola des Syndicats Nazairiens

|      |      |      |      |      |      |
|------|------|------|------|------|------|
| 518  | 563  | 608  | 614  | 741  | 797  |
| 832  | 872  | 917  | 957  | 1010 | 1090 |
| 1119 | 1167 | 1202 | 1288 | 1310 | 1375 |
| 1404 | 1405 | 1550 | 1585 | 1668 | 1672 |
| 1718 | 1767 | 1813 | 1898 | 1935 | 1976 |
| 2006 | 2082 | 2121 | 2190 | 2223 | 2265 |
| 2343 | 2375 | 2472 | 2481 | 2517 | 2523 |
| 2607 | 2623 | 2747 | 2781 | 2882 | 2859 |
| 2912 | 2972 | 3077 | 3083 | 3117 | 3119 |
| 3215 | 3278 | 3332 | 3378 | 3473 | 3498 |
| 3553 | 3588 | 3670 | 3693 | 3729 | 3733 |
| 3883 | 3896 | 3976 | 3983 | 4026 | 4039 |
| 4157 | 4194 | 4214 | 4244 | 4365 | 4393 |
| 4452 | 4455 | 4527 | 4535 | 4641 | 4692 |
| 4733 | 4775 | 4876 | 4979 | 4984 | 5018 |
| 5095 | 5176 | 5186 | 5213 | 5225 | 5316 |
| 5344 | 5443 | 5444 | 5550 | 5557 | 5612 |
| 5694 | 5735 | 5751 | 5801 | 5873 | 5975 |
| 5976 | 6023 | 6084 | 6110 | 6189 | 6261 |
| 6289 | 6309 | 6359 | 6407 | 6477 | 6589 |
| 6594 | 6619 | 6630 | 6718 | 6743 | 6805 |
| 6839 | 6911 | 6979 | 7052 | 7064 | 6124 |

FAITES TOUS VOS ACHATS A

# LA CHATELAINE

Télé. 123.28

Télé. 123.28

NANTES

R. C. 553

R. C. 553

ST-NAZAIRE

# COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE

## TISSUS

LA MAISON QUI VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

RAYONS ABA PRIX

TOUS LES OBJETS USUELS

VENDUS AU-DESSOUS DE **10 FRANCS**

|       |       |       |       |       |       |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 7142  | 7228  | 7294  | 7320  | 7367  | 7476  |
| 7484  | 7500  | 7502  | 7620  | 7672  | 7710  |
| 7792  | 7854  | 7879  | 7947  | 7987  | 8004  |
| 8061  | 8148  | 8162  | 8214  | 8220  | 8336  |
| 8352  | 8443  | 8453  | 8545  | 8558  | 8626  |
| 8659  | 8749  | 8777  | 8824  | 8864  | 8917  |
| 8981  | 9004  | 9064  | 9186  | 9165  | 9205  |
| 9243  | 9369  | 9377  | 9483  | 9491  | 9504  |
| 9577  | 9610  | 9663  | 9723  | 9788  | 9822  |
| 9882  | 9903  | 9999  | 10015 | 10089 | 10162 |
| 10182 | 10216 | 10250 | 10312 | 10343 | 10410 |
| 10485 | 10542 | 10591 | 10668 | 10685 | 10715 |
| 10722 | 10833 | 10862 | 10961 | 10996 | 11034 |
| 11044 | 11155 | 11167 | 11234 | 11262 | 11306 |
| 11311 | 11492 | 11493 | 11543 | 11597 | 11656 |
| 11657 | 11762 | 11766 | 11803 | 11850 | 11924 |
| 11962 | 12202 | 12093 | 12106 | 12133 | 12233 |
| 12280 | 12330 | 12397 | 12427 | 12463 | 12506 |
| 12563 | 12600 | 12606 | 12656 | 12765 | 12795 |
| 12806 | 12893 | 12902 | 12922 | 13009 | 13024 |
| 13105 | 13141 | 13203 | 13290 | 13304 | 13304 |
| 13356 | 13409 | 13486 | 13566 | 13579 | 13659 |
| 13693 | 13782 | 13798 | 13848 | 13882 | 13943 |
| 13955 | 14059 | 14096 | 14106 | 14172 | 14288 |
| 14292 | 14372 | 14373 | 14412 | 14430 | 14524 |
| 14539 | 14644 | 14672 | 14750 | 14776 | 14860 |
| 14898 | 14990 | 14994 |       |       |       |

Arsenaux et Etablissements de la Marine, en vue de parer au chômage et de permettre à chaque Direction d'embaucher un certain nombre d'ouvriers.

« Nous vous demandons qu'on se tienne strictement à l'application de 40 heures et qu'il ne soit pas fait de dérogation.

« Nous vous rappelons votre parole donnée au cours de l'audience accordée aux représentants de notre organisation lors de votre récente visite à l'établissement d'Indret :

« Que vous deviez prévoir incessamment une embauche d'ouvriers spécialistes et manœuvres pour compenser la semaine de 48 heures et de tenir, malgré tout, les dates des travaux en cours d'exécution du programme naval ».

« Confiant dans votre esprit de justice et d'équité, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre...

E. NICOLAS.

possible aussi, qu'une amende soit infligée aux absents qui ne se seraient pas excusés.

Des invitations seront envoyées en temps opportun.

### Permanence

Jusqu'à nouvel avis, la permanence sera ouverte tous les mercredis et samedis, de 17 h. 30 à 19 heures. De plus, les adhérents de la Chaume devenant de plus en plus nombreux, il est prévu une permanence de section, dont s'occuperait le camarade Jean Brochet.

Les Chaumois seront prévenus en temps voulu.

### Angers

#### Syndicat du Textile et parties similaires

Le Syndicat du Textile vit-il encore ? On risquerait de se poser la question, car depuis longtemps déjà « La Voix des Travailleurs » n'a pas parlé de lui. C'est justement une preuve de son activité, le temps faisant défaut pour envoyer les comptes rendus.

L'effervescence s'est fait sentir à Angers, d'abord dans le Textile, dès le début de juin.

Nous estimons nécessaire d'établir aussitôt notre cahier de revendications. Depuis longtemps nous connaissons les points sur lesquels les réformes sont nécessaires, il ne s'agit que de les mettre en forme. Nous nous mettons au travail et bientôt tous les éléments d'une Convention collective sont réunis. Nous multiplions les entretiens avec la Direction, discutons les conditions de travail à l'intérieur de l'usine, étudions le projet de Convention proposé par l'Administration, établissons des réserves dont on tient compte. Nous ne pouvons pas signer (cette faveur étant réservée aux organisations les plus représentatives) mais nous y avons apporté notre adhésion officielle et savons faire respecter son application en toutes occasions.

Puis, notre ami Fleury, permanent de l'Union Départementale, nous avait fait le très grand plaisir de répondre à notre invitation. Il sut, d'une voix éloquent, ranimer notre foi dans le Syndicalisme Chrétien. La discussion qui a suivi le rapport a montré des difficultés nombreuses... nous ne sommes pas les seuls à en avoir. Nous ne sommes pas seuls, dans notre profession. Fleury nous a parlé du Choletais et des dix Syndicats Textile que groupe actuellement l'Union Départementale. Elle compte, cette Union Départementale, plusieurs milliers de syndiqués chrétiens. C'est là une force et une force qui peut et doit grandir.

Quel est donc, toi qu'on dit, le plan qui se réalise en ce moment ? Les congés payés ! Qui donc les a demandés la première, sinon la C.F.T.C. ?

Les Conventions collectives de travail ! Comment peuvent-elles prendre place dans une organisation qui prône la lutte des classes ?

Les 40 heures ! N'est-ce pas Gaston Tessier, le Secrétaire général de la C.F.T.C., qui fut le rapporteur de la question à Genève ?

Oui, on peut bien dire que ce sont nos formules qui trouvent en ce moment leur application, mais une application trop précipitée tout de même et dangereuse pour l'équilibre social.

Mieux que d'autres nous avons des possibilités de saine organisation ; le Syndicalisme Chrétien porte en lui des principes de vie. Nous serions des lâches si, de tout notre pouvoir, nous ne travaillions pas à son affermissement et à son extension. Pour mener l'œuvre et bien, il faut des hommes... et de l'argent.

Nous sommes prêts à tenir au prix des sacrifices nécessaires ; les applaudissements de l'assistance l'ont prouvé.

des lois sociales, avec qui, il est souhaitable que s'établisse des rapports réguliers, en vue d'organiser la profession ; vis-à-vis des pouvoirs publics par les commissions officielles qui traitent de toutes les questions de travail et dans lesquelles les syndicats peuvent se faire représenter, et enfin vis-à-vis du législateur, par les suggestions et projets de lois en faveur des travailleurs.

L'orateur montre à l'assistance quel fut le rôle des syndicats chrétiens à Angers depuis 15 ans. Bien des améliorations qui sont encore à obtenir en d'autres villes, telles que : la fermeture totale des magasins le dimanche, le repos des jours fériés, sont dus à l'action persévérante et tenace de nos Syndicats.

Pour terminer son exposé, M. Bougis indique quel est le rôle des délégués de maison, quelle mission délicate, mais aussi bienfaisante peut être la leur, par la collaboration amicale avec les collègues qui auront recours à leurs services.

Un échange de vues et quelques questions pratiques terminèrent la réunion.

tive déposés entre les mains de certains patrons, aucune réponse vraiment sérieuse n'a été faite.

On pourrait presque croire que le désir de faire trainer la réalisation d'un acte de cette importance, gage de paix sociale, gage de sécurité pour la profession, gage aussi de bien-être pour tous, domine chez les patrons.

Cependant, il faut noter que l'action syndicale a valu à une certaine catégorie de travailleurs quelques améliorations, insuffisantes encore mais, on s'en doute, bien accueillies.

Nous sommes encore loin du « salaire vital » qui doit donner à l'ouvrier « sobre et honnête » la possibilité d'une existence plus digne ; nous sommes loin de ce « minimum de bien-être nécessaire à la pratique de la vertu », mais le mieux constaté permet de bien augurer de l'avenir.

Aussi bien, demandons-nous à nos camarades de ne pas se laisser tromper par des promesses fallacieuses, par des manœuvres dont le but certain est de briser notre mouvement syndical.

Qu'ils n'oublient pas que seule l'union intime et totale des travailleurs leur assurera la défense efficace de tous leurs intérêts professionnels. Et ceci vaut bien quelques sacrifices momentanés.

Dès lors, sans « bousculer », le syndicat des employés continue inlassablement son action. Il parviendra un jour à faire entendre sa voix, à faire prévaloir sa juste conception de l'ordre et de la paix dans la profession, conception qui est aussi celle de la Justice.

Inscrits : 287 ; votants : 254 ; suffrages exprimés : 244 ; blancs ou nuls : 10.

Ont obtenu :

C. F. T. C.

BONNEAU, penseur... 182 v. ELU  
GUILLEMOTEAU, chef  
maçon... 179 v. »  
JEAN, jardinier... 180 v. »  
LEROY, penseur... 178 v. »  
GILBERT, chef de quar... 178 v. »  
DENIS, penseur... 179 v. »  
RAINETEAU, laboureur 179 v. »

C. G. T.

BRUNET... 63 voix  
DE LAGENEST... 60 »  
LAMBERTON... 61 »  
LEVRAULT... 63 »  
VERGNAULT... 62 »  
LE BEHENEZ... 63 »  
POIRIER... 60 »

Bravo les Hospitaliers ! Le succès couronne bien justement tous vos efforts.

Crédit Lyonnais. — Notre nouveau secrétaire de l'Union Locale, André FOUET, vient d'être élu Délégué titulaire.

Société Générale. — M. BONNEAU, vice-président de l'Union Locale, vient d'être élu délégué suppléant.

« Fidèles ainsi aux résolutions de notre dernier congrès, offrant la collaboration de la Fédération des Cheminots de France à tous les vrais amis du progrès social, nous voulons être, pour tous nos frères de travail, épris d'un grand idéal de paix, de justice et de charité. »

### Chez les Mineurs

#### Aux Mines de La Brutz

#### Assemblée générale du 18 octobre

Répondant à l'appel des dirigeants du Syndicat, la majorité des adhérents a assisté à l'assemblée générale qui se tenait à la salle des fêtes de Soulvache.

Après un bref rapport par le secrétaire sur l'activité du Syndicat depuis sa fondation, la parole fut au camarade Lesclieur.

Avec son éloquence persuasive, il fit la comparaison entre les deux organismes, la C. F. T. C. et la C. G. T. Il parla des différentes lois sociales et de leur adaptation à la vie présente. Il donna aussi des renseignements au sujet des retraites d'accidents du travail. Écoulé avec attention, il fut très applaudi.

De cette assemblée s'est nettement dégagée l'impression que notre Syndicat répond bien aux idées des ouvriers, et la preuve en est que les adhésions augmentent de jour en jour.

Chers camarades, continuez de faire confiance à votre Syndicat. L'union et la confiance feront sa force, et sachez que la ligne de conduite du syndicalisme chrétien ne change jamais. Ce qu'il a dit hier, il le dira demain : améliorer le sort des travailleurs par des moyens pacifiques et de collaboration.

Sachez bien aussi que le Syndicat Chrétien est parfaitement et légalement constitué selon les prescriptions du Code du Travail, et a tout pouvoir pour vous défendre. Cela peut être prouvé tous les jours malgré le bobard qui avait été lancé, disant que notre Syndicat n'était pas légal.

Envers et contre tout, le Syndicalisme chrétien suivra son chemin, qui est le chemin de la Vérité.

M. CALLEUX.

### Indret

#### Syndicat de l'Etablissement National

#### Echos du mois

Nous ne pouvons laisser passer sous silence l'énorme succès remporté par nos Ménéstrils lors de la présentation, à La Montagne, de la curieuse revue : « La Montagne qui glisse ».

Nous les remercions pour le soin qu'ils ont apporté à la préparation de ce beau spectacle, et nous les encourageons à poursuivre cette propagande qui sert à mieux faire connaître ce que sont les Syndicats Chrétiens.

Notre reconnaissance va à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette revue, et à tous nous remercions : « merci ».

Notre activité syndicale se déploie chaque jour davantage, parallèlement aux difficultés sans cesse grandissantes qui nous font obstaculés. A chacun d'apporter sa pierre à l'édifice. Notre Syndicat ne pourra vivre que par la collaboration que tous lui apporteront.

Après avoir eu connaissance de l'augmentation de salaire qui nous était allouée : 7,5 % pour les ouvriers et 8,5 % pour les manœuvres et manœuvres spécialisés, nous fûmes un peu désappointés, car ce relèvement de taux ne correspond pas, malheureusement, avec la vie chère qui s'accroît de jour en jour.

Aussi, la C. G. T., ayant pris l'initiative d'un mouvement de réprobation en quittant le travail à 4 h. 30, il fut décidé de se joindre au mouvement.

### La Roche-sur-Yon

#### Notre action

Nos syndiqués ont été émus par les événements de juin dernier et ont compris qu'il fallait agir.

C'est ainsi que, tout en recrutant de nouveaux adhérents, ils ont fondé un Syndicat de l'Habillement et créé une section du Livre.

Nos Syndicats ont participé à la rédaction du contrat collectif de travail de la Maison H. Bluche, obtenu après une courte grève, et en collaboration avec le Syndicat de l'Alimentation affilié à la C. G. T.

Le contrat collectif de travail de la couture, signé au début de septembre dernier, a été élaboré par le Syndicat Chrétien et a servi de base aux discussions entre le Syndicat patronal et les Syndicats de l'habillement.

Enfin, nos militants sont allés porter la bonne parole et leur aide aux employés et ouvriers chrétiens de Luçon, qui ont fondé un syndicat qui a déjà manifesté sa vitalité et légitime les espérances que ses fondateurs mettaient dans l'organisation professionnelle telle que nous la comprenons.

A La Roche même, nos effectifs sont six fois plus nombreux, mais ils ne sont pas encore ce qu'ils devraient être. Amis de la C. F. T. C. et syndiqués chrétiens, à l'œuvre ! Propagande ! Propagande !

### Chatellerault

#### Distribution des prix aux Elèves des Cours professionnels

Le dimanche 18 octobre était le rendez-vous pour la distribution des prix aux élèves des cours professionnels.

Nous aurions voulu, pour cette circonstance une réunion plus importante avec la partie récréative annoncée. Des circonstances locales ne l'ont pas voulu et nous avons dû nous contenter d'une réunion intime, remettant à plus tard notre pièce.

Aussi ce fut la réunion de famille à laquelle un grand nombre (pourquoi pas tous ?) était venu, ainsi que nous aurions voulu.

Notre ami Guillaumet présenta tout d'abord M. Compais de La Tour Girard, qui avait bien voulu répondre à notre appel et apporter à notre réunion la note de gaïeté.

Aussi pour être gaie elle le fut et les applaudissements surent dire à notre ami tous nos remerciements et toute notre reconnaissance.

Avant la lecture du palmarès, M. Guillaumet, en termes précis, donna quelques directives générales pour les cours de cette année, faisant ressortir tout le sérieux que chacun devait apporter à ces réunions. Vous venez là pour compléter vos connaissances, et non pour vous amuser. Puis ce fut la lecture du palmarès.

Si, cette année, nous avons pu nous étendre, donner des prix plus importants, nous le devons à la générosité de certains donateurs qui, pour récompenser les bonnes volontés, ont fait pour le syndicat chrétien chatelleraultais un geste amical dont nous sommes reconnaissants. Qu'ils en soient remerciés.

### Un local

Nous sommes heureux d'annoncer à tous nos syndiqués que, très prochainement nous aurons un local rue du Cygne Saint-Jacques.

Nous pensons, pour le 15 novembre en avoir pris possession et nous fixerons sur la réorganisation des cours qui vont désormais se trouver groupés.

### Un appel aux travailleuses

Quelques employées ont déjà donné leur adhésion à la C. F. T. C.

Il faut que leur nombre grandisse et que toutes les travailleuses bressuiraises, à quelque métier qu'elles appartiennent, viennent grossir les rangs de nos organisations.

Employées de nouveauté, de bureau, ouvrières de la couture, du textile, dactylos, etc..., le syndicat est aussi fait pour vous. La situation matérielle qui est votre lot, n'est, hélas ! guère brillante et pour vous aussi, le syndicat est le seul moyen d'en obtenir la légitime amélioration.

Celle qui travaille doit pouvoir vivre décemment de son travail.

Or, dans bien des cas, les ouvrières, les employées, parce que non syndiquées, ne sont en aucune façon protégées.

La C. F. T. C., qui n'est pas le seul appanage des hommes, vous accueillera dans son sein et fera pour vous le maximum.

Venez-y, inscrivez-vous ; la grande famille syndicale n'en sera que plus forte pour défendre vos intérêts.

### Une réunion des délégués du Secteur Sud-Ouest des Cheminots de France

Au cours d'une récente réunion des délégués de secteur des Cheminots de France, qui s'est tenue à Nantes, la motion suivante a été votée :

« Les délégués, réunis à Nantes, décident d'organiser d'une façon méthodique la propagande dans la région niortaise, pour que l'esprit du Syndicalisme Chrétien se développe, tant chez les cheminots que dans les autres professions.

« Propagande individuelle, propagande par les différents journaux corporatifs, propagande par l'exemple.

« La liberté syndicale étant à nos yeux de travailleurs un bien des plus précieux, nous ne voulons pas qu'il y soit porté atteinte par qui que ce soit.

« Nous sommes en démocratie, et aucune organisation n'a le droit, ni les pouvoirs de représenter intégralement la masse des travailleurs du rail et des autres professions.

« Notre mouvement syndical chrétien n'a aucune attache, ni à droite, ni à gauche ; aussi nous pouvons accepter parmi nous tous les hommes de bonne volonté aspirant à notre idéal.

« Comme les autres, sinon souvent plus que les autres, nous avons défendu les améliorations nécessaires au bien-être de la classe ouvrière.

« Dans le passé comme dans l'avenir, fidèles aux encycliques, nous ferons de « Rerum Novarum » et de « Quadragesimo Anno » notre chartre de travail.

« Conscients de notre devoir, hostiles à toute lutte fratricide, nous nous faisons un devoir de rechercher tout ce qui peut unir les travailleurs dans la liberté.

### Encore un nouveau-né !

Un nouveau Syndicat dans notre Pédé, c'est le Syndicat des Mines de la Bellière, à Saint-Pierre Montlimar.

Pour tous renseignements concernant cette organisation s'adresser au secrétaire :

Joseph Bouyer  
Le Petit Montrevault  
Saint-Pierre Montlimar

### Les Sables-d'Olonne

#### Réunion générale du 18 Octobre

C'est devant une belle assistance que le Président de l'Union Locale ouvrit la séance en remerciant les syndiqués d'être venus si nombreux à cette réunion générale extraordinaire commandée par les événements actuels et les nombreuses adhésions nouvelles qu'ils nous ont apportées.

Le Président remercia aussi tout spécialement les acteurs qui ont si bien réussi les séances récréatives dernières, ainsi que tous ceux qui avaient contribué au succès de ces séances.

Puis eurent lieu les élections des Conseillers de chaque syndicat masculin, ainsi que le compte rendu financier et rapports d'activité.

De nombreuses questions furent aussi posées et discutées en commun, et la séance fut levée, chacun se promettant bien de travailler de son mieux pour la C.F.T.C.

N.B. — Nous nous excusons des quelques erreurs ou oublis qui ont pu se produire dans les invitations à l'Assemblée générale du 18 octobre, nous espérons que pareil ennui n'arrivera plus.

### Un groupement nouveau

Notre Union Locale compte désormais une section de plus dans son groupement : la section des « Hospitaliers de Châtellerault ».

A tous ses nouveaux adhérents nous souhaitons la bienvenue dans notre grande famille syndicale.

### Bressuire

#### Chez les Employés

Le Syndicat n'a pas cessé de besogner, tant sur le terrain de la propagande que sur celui de l'action professionnelle.

Aux projets de convention collec-

### Un groupement nouveau

Notre Union Locale compte désormais une section de plus dans son groupement : la section des « Hospitaliers de Châtellerault ».

A tous ses nouveaux adhérents nous souhaitons la bienvenue dans notre grande famille syndicale.

### Niort

#### Les élections des délégués d'atelier

ÉCRASANT SUCCÈS de la C.F.T.C. CHEZ LES HOSPITALIERS DANS LES BANQUES, NOS AMIS SONT ÉGALEMENT ÉLUS

C'est le mardi 20 octobre qu'eurent lieu les élections des Commissions de Classement et du Conseil de Discipline. Six de nos camarades de la C.F.T.C. furent élus aux six sièges, à une majorité écrasante, qu'on en juge par les chiffres.

### Un local

Nous sommes heureux d'annoncer à tous nos syndiqués que, très prochainement nous aurons un local rue du Cygne Saint-Jacques.

Nous pensons, pour le 15 novembre en avoir pris possession et nous fixerons sur la réorganisation des cours qui vont désormais se trouver groupés.

### Un local

Nous sommes heureux d'annoncer à tous nos syndiqués que, très prochainement nous aurons un local rue du Cygne Saint-Jacques.

Nous pensons, pour le 15 novembre en avoir pris possession et nous fixerons sur la réorganisation des cours qui vont désormais se trouver groupés.

### Les Sables-d'Olonne

#### Réunion générale du 18 Octobre

C'est devant une belle assistance que le Président de l'Union Locale ouvrit la séance en remerciant les syndiqués d'être venus si nombreux à cette réunion générale extraordinaire commandée par les événements actuels et les nombreuses adhésions nouvelles qu'ils nous ont apportées.

Le Président remercia aussi tout spécialement les acteurs qui ont si bien réussi les séances récréatives dernières, ainsi que tous ceux qui avaient contribué au succès de ces séances.

Puis eurent lieu les élections des Conseillers de chaque syndicat masculin, ainsi que le compte rendu financier et rapports d'activité.

De nombreuses questions furent aussi posées et discutées en commun, et la séance fut levée, chacun se promettant bien de travailler de son mieux pour la C.F.T.C.

N.B. — Nous nous excusons des quelques erreurs ou oublis qui ont pu se produire dans les invitations à l'Assemblée générale du 18 octobre, nous espérons que pareil ennui n'arrivera plus.

### Un groupement nouveau

Notre Union Locale compte désormais une section de plus dans son groupement : la section des « Hospitaliers de Châtellerault ».

A tous ses nouveaux adhérents nous souhaitons la bienvenue dans notre grande famille syndicale.

### Bressuire

#### Chez les Employés

Le Syndicat n'a pas cessé de besogner, tant sur le terrain de la propagande que sur celui de l'action professionnelle.

Aux projets de convention collec-

### Un local

Nous sommes heureux d'annoncer à tous nos syndiqués que, très prochainement nous aurons un local rue du Cygne Saint-Jacques.

Nous pensons, pour le 15 novembre en avoir pris possession et nous fixerons sur la réorganisation des cours qui vont désormais se trouver groupés.

### Niort

#### Les élections des délégués d'atelier

ÉCRASANT SUCCÈS de la C.F.T.C. CHEZ LES HOSPITALIERS DANS LES BANQUES, NOS AMIS SONT ÉGALEMENT ÉLUS

C'est le mardi 20 octobre qu'eurent lieu les élections des Commissions de Classement et du Conseil de Discipline. Six de nos camarades de la C.F.T.C. furent élus aux six sièges, à une majorité écrasante, qu'on en juge par les chiffres.

### Un local

Nous sommes heureux d'annoncer à tous nos syndiqués que, très prochainement nous aurons un local rue du Cygne Saint-Jacques.

Nous pensons, pour le 15 novembre en avoir pris possession et nous fixerons sur la réorganisation des cours qui vont désormais se trouver groupés.

### Un local

Nous sommes heureux d'annoncer à tous nos syndiqués que, très prochainement nous aurons un local rue du Cygne Saint-Jacques.

Nous pensons, pour le 15 novembre en avoir pris possession et nous fixerons sur la réorganisation des cours qui vont désormais se trouver groupés.

### Les Sables-d'Olonne

#### Réunion générale du 18 Octobre

C'est devant une belle assistance que le Président de l'Union Locale ouvrit la séance en remerciant les syndiqués d'être venus si nombreux à cette réunion générale extraordinaire commandée par les événements actuels et les nombreuses adhésions nouvelles qu'ils nous ont apportées.

Le Président remercia aussi tout spécialement les acteurs qui ont si bien réussi les séances récréatives dernières, ainsi que tous ceux qui avaient contribué au succès de ces séances.

Puis eurent lieu les élections des Conseillers de chaque syndicat masculin, ainsi que le compte rendu financier et rapports d'activité.

De nombreuses questions furent aussi posées et discutées en commun, et la séance fut levée, chacun se promettant bien de travailler de son mieux pour la C.F.T.C.

N.B. — Nous nous excusons des quelques erreurs ou oublis qui ont pu se produire dans les invitations à l'Assemblée générale du 18 octobre, nous espérons que pareil ennui n'arrivera plus.

### Un groupement nouveau

Notre Union Locale compte désormais une section de plus dans son groupement : la section des « Hospitaliers de Châtellerault ».

A tous ses nouveaux adhérents nous souhaitons la bienvenue dans notre grande famille syndicale.

### Bressuire

#### Chez les Employés

Le Syndicat n'a pas cessé de besogner, tant sur le terrain de la propagande que sur celui de l'action professionnelle.

Aux projets de convention collec-

### Un local

Nous sommes heureux d'annoncer à tous nos syndiqués que, très prochainement nous aurons un local rue du Cygne Saint-Jacques.

Nous pensons, pour le 15 novembre en avoir pris possession et nous fixerons sur la réorganisation des cours qui vont désormais se trouver groupés.

### Niort

#### Les élections des délégués d'atelier

ÉCRASANT SUCCÈS de la C.F.T.C. CHEZ LES HOSPITALIERS DANS LES BANQUES, NOS AMIS SONT ÉGALEMENT ÉLUS

C'est le mardi 20 octobre qu'eurent lieu les élections des Commissions de Classement et du Conseil de Discipline. Six de nos camarades de la C.F.T.C. furent élus aux six sièges, à une majorité écrasante, qu'on en juge par les chiffres.

### Un local

Nous sommes heureux d'annoncer à tous nos syndiqués que, très prochainement nous aurons un local rue du Cygne Saint-Jacques.

Nous pensons, pour le 15 novembre en avoir pris possession et nous fixerons sur la réorganisation des cours qui vont désormais se trouver groupés.

### Un local

Nous sommes heureux d'annoncer à tous nos syndiqués que, très prochainement nous aurons un local rue du Cygne Saint-Jacques.

Nous pensons, pour le 15 novembre en avoir pris possession et nous fixerons sur la réorganisation des cours qui vont désormais se trouver groupés.

## COURS PIGIER

6, Rue Crébillon - NANTES - Téléphone 142.14

### COURS PRATIQUES DE COMMERCE

Enseignement Technique, Commercial, Rapide et Individuel  
Entrée et Salles spéciales pour Dames et Jeunes filles (Professeurs Dames)  
Inscriptions à toutes époques de l'année  
Cours le jour, le soir et par correspondance

### PLACEMENT des ELEVES

400 emplois environ ont été offerts aux élèves en chacune des années dernières

### TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

COMPTABILITÉ STENO-DACTYLO  
COMMERCE - LANGUES  
CORRESPONDANCE COMMERCIALE  
SECRETARIAT  
COUPE - COUTURE  
MODE, COIFFURE, etc...

## ACADEMIE DE COIFFURE -- INSTITUT DE BEAUTE

Mesdames, Mesdemoiselles, qui désirez vous créer une SITUATION LUCRATIVE ET AGREABLE

Suivez les COURS DE COIFFURE chez

### BERTHE & MARIA

COURS PRATIQUES de COIFFURE, 11, rue d'Orléans, NANTES (Tél. 130-82)

Maison sérieuse et réputée, recommandée tout spécialement aux familles, et ne recevant que l'élément féminin. Les cours sont faits exclusivement par Mesdames BERTHE ET MARIA, diplômées de l'Ecole de Paris.

5 % d'escompte aux Syndiqués sur présentation de leur carte en règle

### Un savon complet !

Composé de savon parfait et d'oxygène, CROIX D'OR est un savon complet qui blanchit tout en lavant. Essayez-le !

SAVON POUVRE CROIX D'OR À L'OXYGÈNE

## LA MAISON ROCHET

ORTHOPEDIE - BANDAGES - CEINTURES

est transférée pour cause d'agrandissement du 38 de la RUE DE VERDUN au 32 DE LA MEME RUE

LOCATION DE LITS MECANICIQUES, GOUTTIERES, BEQUILLES, etc...

UNE DOCUMENTATION POUR NOS MILITANTS...

Quelques livres indispensables

Quelques livres indispensables que toute bibliothèque syndicale doit posséder, que tout militant syndicaliste doit avoir lus.

« Commentaire pratique de l'Encyclopédie des Ouvriers », par questions et réponses. — Franco : 11 francs. Ecole Normale Supérieure, chez « Spes ».

Cet ouvrage résume une longue expérience acquise dans les cercles d'études faits aux ouvrières et aux personnes du monde; il rendra le plus grand service à tous ceux qui s'occupent de formation sociale dans tous les milieux.

« L'Encyclopédie Quadragesimale d'Anno » (sur la restauration de l'ordre social). Traduction française avec table analytique et commentaire par l'« Action Populaire ». — Chez « Spes ». Franco : 5 fr. 50.

« Précis de la doctrine sociale de l'Eglise ». R. P. Cavallera. Un volume in-8° de 380 pages : 18 francs, chez « Spes ».

L'auteur ramène à quatre parties l'exposé de la doctrine sociale de l'Eglise : I. Notions générales. — II. Vie familiale. — III. Vie économique et professionnelle. — IV. Vie nationale et internationale. Une bibliographie choisie et abondante termine le volume.

« Nos Responsabilités sociales ». R. P. Muller. — Chez « Spes ». Franco : 11 francs.

Ce petit livre heurtera sans aucun doute la douce quiétude de bien des bonnes âmes ancrées dans un étroit conservatisme; il soulèvera bien des protestations; mais il n'en imposera pas moins ses conclusions à tous ceux qui consentiront à le lire de bonne foi et sans préjugé.

« Pour faire l'avenir ». Leçons du passé, devoirs d'aujourd'hui. R. P. Crozier. — Chez « Spes ». Franco : 11 francs.

Une étude pénétrante du désarroi moral et religieux des masses populaires, une analyse fouillée des aspirations des malheureux, compréhensive l'action du Syndicat Chrétien, compréhensif qu'il faut l'aider.

« Oh ! non, non, Dieu, ne faites pas cela. Je suis chrétien moi aussi, et je ne peux vouloir du mal à ceux qui ne comprennent pas. Eclairés-les autrement, faites-les comprendre, sans que pour cela ils soient contraints d'être chrétiens eux aussi... Ce serait trop dur... Hélas ! »

« Aux prises avec l'apostasie des Masses », par le R.P. Robinot-Marcy. — Chez « Spes ». Franco : 12 francs.

Une analyse des causes de cette apostasie des masses populaires. Un exposé de la solution; prendre en main les justes revendications populaires, grouper les travailleurs chrétiens, soutenir le syndicat et l'autonomie ouvrière, etc.

« Si nous savions l'Amour », par le R. P. Guitten. — Chez « Spes ». 8 fr. Titre des chapitres : L'Evangile code de la paix sociale, Jésus-Christ Roi des Sociétés, Portée morale de l'Action Sociale, Le social clairvoyant du besoin des autres, Pour accomplir toute justice, L'énigme évangélique de la richesse. Pour bien user du « Mammoum d'iniquité ». La loi divine de l'Amour.

« Le Syndicalisme Chrétien en France », par Max Turmann. — Librairie Valois, 12 francs.

L'Histoire du Syndicalisme Chrétien en France jusqu'en 1929. Titre des chapitres : Le mouvement des idées catholiques sociales prépare les réalisations syndicales chrétiennes; Origine, développement et état actuel du Syndicalisme Chrétien en France; Sur le plan international; L'Activité des Syndicats Chrétiens.

« Grands Mots », par le R. P. Crozier. — Chez « Spes ». 12 francs. Liberté, Egalité, Fraternité, Progrès, Démocratie, Justice, Charité, Capitalisme, Socialisme, Internationalisme.

« Rebâtis ma maison », par Edward Montier. — Editions « Education Intégrale », 3 bis, rue de la Sablière, Paris (14<sup>e</sup>). 8 francs.

Aux jeunes, pour une société chrétienne. « Va, Francesco, e repara la mia Casa che, come vedi, va in rovina ». Les ruines de la famille; Les ruines de la propriété; Les ruines de la profession; Les ruines de la patrie; Les ruines de la Fraternité humaine; Les idées destructives; Les tentatives isolées de reconstruction; Vers la reconstruction chrétienne; En plein chantier.

« Le Code Social », par l'Union Internationale d'Etudes Sociales. — Chez « Spes ». 6 francs.

Esquisse d'une synthèse sociale catholique. La vie familiale, la vie civique, la société professionnelle, la vie économique, les associations privées, la vie internationale, la vie sur-naturelle.

« L'Eglise sur le chantier social », par l'abbé Thellier de Poncheville. — Chez « Spes ».

L'évasion du régime matérialiste, la dignité chrétienne du Travail, le respect du Travailleur et de son foyer; l'esprit chrétien dans l'organisation de l'industrie, dix ans de syndicalisme féminin, etc.

« En face du problème social. Est-il vrai que l'Eglise s'en désintéresse ? » par le R. P. Maurice Rigaux. — Chez « Spes ». 10 francs.

Quelques chapitres : Essor de l'industrie; Genèse du prolétariat; La doctrine sociale de l'Eglise est hors de cause; L'état d'esprit des catholiques; En face des abus; L'absence de sens social; L'avenir...

« Les disciplines de l'Action », par François Hébrard. — Chez « Spes ». 7 francs 50.

Quelques chapitres : Pour que l'action soit féconde; Pour ne pas manquer sa vie; Bonheur perdu; L'hérésie du succès facile; Les étoiles dans la nuit; Pépinières et serres chaudes; Ainsi font les petites marionnettes; Noblesse oblige; La leçon du champ de bataille...

Véritable guide d'action syndicale; Le Syndicat est légitime et nécessaire; Le Syndicat doit être chrétien par sa doctrine morale; Le Syndicat organe de collaboration, etc.

« L'Evangile du Chef », par A. Bessières. — Chez « Spes ». 7 francs.

Des chefs! Qu'est-ce qu'un chef? Que fera le chef? Savoir - vouloir - lutter - mourir... « 1891 - Une date dans l'Histoire des Travailleurs », par le R. P. Guitten.

Mouvement professionnel ? ... Le conflit de la Nouveauté

C'est une histoire peu banale que celle du conflit douloureux qui mit aux prises les patrons confectionneurs d'Amiens, avec leur personnel et l'est nécessaire de l'écarter pour l'édification de nos lecteurs.

500 ouvriers et ouvrières cessent le travail un matin, sur l'ordre de la C. G. T. et occupent les locaux : Motif : un syndiqué de la C. F. T. C. a fait de la propagande pour son syndicat et distribué des bulletins d'adhésion.

Un tel acte mérite une sanction; la C. G. T. demande à la direction

renvoi des ateliers. La direction n'ayant aucun grief professionnel à formuler contre cet ouvrier, refuse de céder aux injonctions de la C. G. T. 48 heures se passent, et chacun restant sur ses positions, la grève de solidarité est déclenchée.

Toutes les maisons de confection d'Amiens sont en chômage : 5.000 ouvriers et ouvrières !! Les tractations engagées n'aboutissent pas. La grève dure depuis 4 jours. Les syndicats chrétiens ont tenté la conciliation, mais tout en œuvre pour mettre fin au conflit : Préfet, commissaire de police se déclarent impuissants. Au matin du 5<sup>e</sup> jour, le bureau de l'Union Départementale des Syndicats Libres prend l'affaire en mains. Déclaré à en finir, le secrétaire général et le secrétaire adjoint décident de procéder à une enquête impartiale, et vont demander aux dirigeants de la C. G. T. les motifs de la grève, et les griefs formulés contre notre camarade. Reçus par les délégués de l'U. D., ils enregistrent les doléances de ceux qui ont déclenché la grève :

1<sup>er</sup> grief. — Le syndiqué de la C. F. T. C. a fait renvoyer d'un cercle catholique un ouvrier affilié à la C. G. T. Il aurait même écrit à l'évêque à cet effet.

2<sup>e</sup> grief. — Distribue des bulletins, d'adhésions à la C. F. T. C. à ses collègues.

3<sup>e</sup> grief. — Aurait déclaré à ses collègues qu'ils se laisseraient de manoeuvres de la C. G. T. et viendrait un jour au Syndicat Chrétien.

4<sup>e</sup> grief. — Aurait menacé 7 ouvriers de voies de fait s'ils n'adhéraient pas à la C. F. T. C.

Aucun motif de renvoi d'ordre professionnel. Le 1<sup>er</sup> grief peut être regrettable, s'il existe : mais la C. G. T. n'a pas à en connaître.

Le 2<sup>e</sup> grief s'annule, la C. G. T. n'hésitant pas à faire sa propagande dans les usines ou magasins.

Le 3<sup>e</sup> grief est d'ordre purement sentimental.

Le 4<sup>e</sup> grief, s'il existe, est plus grave. Des précisions sont demandées. D'un commun accord, délégués C. G. T. et C. F. T. C. se rendent dans les ateliers occupés pour interroger le personnel. Reçus par la direction, en présence de l'inspecteur du Travail, les griefs de la C. G. T. sont à nouveau formulés.

Le moment est venu d'entendre les témoignages. Les délégués vont chercher les victimes du fougueux propagandiste de la C. F. T. C. Ils reviennent bientôt, la tête basse : « On nous avait dit... » « Nous croyions que... » Pas un témoignage, ou plutôt si : Nous apprenons que notre ami C. F. T. C. a été malmené un jour dans la rue pas une douzaine de ses camarades de travail.

C'est fini. L'inspecteur du Travail qui avait assisté aux entrevues doit déclarer avec ennui que rien ne motivait la grève et l'occupation, et qu'aucun des griefs formulés contre notre ami n'avait reçu un commencement de preuves.

Le soir même, une dernière réunion à la Préfecture mettait aux prises patrons et ouvriers, et la reprise du travail était décidée pour le lendemain matin. Notre ami reprenait son emploi dans la maison, mais dans un esprit de conciliation, et pour éviter tous incidents acceptait son changement d'emploi, à des conditions identiques de traitement.

Les fomenteurs de grève étaient vaincus, mais il manquait sans doute la preuve que leur seul but en faisant la grève était de créer une agitation révolutionnaire. La voix : Une délégation d'ouvriers affiliés à la C. G. T. avait été reçue dans la journée par le secrétaire de l'U. D. des Syndicats Libres : elle reconnaissait la non-culpabilité de l'ouvrier affilié aux Syndicats Chrétiens, mais considérant alors que son départ pouvait seul mettre fin au conflit, lui demandait sa démission, s'engageant au nom de tous les camarades d'atelier à lui verser pendant un an, une indemnité correspondante à son salaire.

Faut-il ajouter des commentaires à tel aveu... Est-ce cela le Syndicalisme ? (Le Nord Social).

Tombola de Fougères pour l'érection d'un buste à l'abbé Bridel

Voici les numéros gagnants parmi les billets placés à Nantes : 14358 14365 14385 14405 14427 14430 14447 14476 14485

Les lots sont à réclamer à l'Etoile Fougèraise, rue Rallier, à Fougères.

Zim-boum-boum !

Du Petit Cheminot (juillet 1936)

Nous avons le grand tort de ne pas savoir taper du tam-tam. Nous sommes novices en publicité, nous sommes des petits boutiquiers sérieux et précis, nous regardons d'un œil amusé ou inquiet ou scandalisé, selon l'humeur du jour, le Prisme de l'en face qui trompette son bluff aux échos d'alentour. Voilà comment nous sommes, nous les professionnels.

Devant les étalages qui débordent, les trottoirs, le Prisme, dans son porte-voix, clame : Approchez! Approchez! Aujourd'hui, une superbe boîte de MORT AUX DECUBETS-LOIS; regardez notre dernière nouveauté : Facilité de CIRCULATION, et notre ultime création: LES QUARANTE HEURES. Approchez! Approchez! Entrez libre, prenez l'article en main et exigez les lettres C. G. T. Tout ceci sort de la maison, fabriqué par des ouvriers conscients et syndiqués et selon des brevets absolument personnels! Admirez notre TITULARISATION AUXILIAIRE et notre REGIME DE TRAITEMENT arrachés dans le sol ingrat du PATRONAT. Entrez! Entrez! Seule la maison assure vos avantages et défend seule vos intérêts! Entrez! Entrez! zim-boum-boum !

Et nous, les petits boutiquiers, derrière notre comptoir, nous relisons sur nos registres noircis les formules nouvelles du Prisme. Formules nouvelles? Pour eux, oui! Vieilles pour nous.

Tiens! Dans une revue doctrinale de la C. G. T. (L'Atelier, du 24 mars 1920) M. REY, alors militant cégétiste, écrit :

J'ai presque honte d'avouer que la C. F. T. C. a plus que la C. G. T. influé sur le débat engagé autour des Huit Heures.

Tiens! en 1922, un rapport présenté au Conseil Supérieur du Travail conclut à la nécessité de mettre sur pied un système d'Assurances Sociales : ses conclusions en sont adoptées par 33 voix (25 ouvriers, 3 patrons, 5 autres membres) contre 16 voix. Le rapporteur est GASTON TESSIER, Secrétaire Général de la C. F. T. C.

Tiens! la dernière proposition de loi traitant des Allocations Familiales est déposée à la Chambre des Députés par M. LEROLLE, Député de Paris. Elle est le résultat de deux Congrès de la C. F. T. C. en 1924 et 1928 (rapports MARCEL POIMBEUF de la C. F. T. C.)

Tiens! le premier rapport présenté à Genève à la Conférence Internationale du Travail, au nom de la Réduction de la journée de Travail en 1934 est l'œuvre de GASTON TESSIER, déjà nommé.

Les Commissions mixtes, cet appareil de Collaboration, les Contrats Collectifs, les Salaires minima, vieilles formules, toujours les nôtres.

Toutes les revendications au GRAVURE sur Métaux et sur Bijoux Maison fondée en 1895 Jean TERRIEN Fourniss' d'Administrations Publiques et de l'Etat 10, rue Cacault - NANTES

Cie d'Assurances Générales Incendie, Accidents, Vol H. Devorsine 1, rue Affre - NANTES

Assurances sur la Vie Rentes Viagères H. Devorsine & L. Feildel 1, rue Affre - NANTES

MACHINES à COUDRE 75 ans dans une même fabrication sans arrêt Peuvent avoir de meilleures références Ce sont celles de STELLA LES MEILLEURES et nettement LES MOINS CÉLÈRES Catalogues et renseignements gratuits sur demande 21, Chaussée de la Madeleine NANTES Voir nos CYCLES STELLA 80 modèles TANDEMS 4 modèles

Voulez-vous du BON BEURRE ? Prenez du BEURRE CENTRIFUGE de la Laiterie de Fresnay

Si je travaillais... — Si je travaillais, ma femme et mes petits enfants auraient meilleure mine... et moi aussi.

— Si je travaillais, ma femme et mes petits enfants seraient mieux habillés... et moi aussi, et nous n'aurions pas honte de rencontrer des parents, des amis.

— Si je travaillais, nous aurions quelques distractions, tandis que nous n'osons même pas aller faire les visites que nous faisons autrefois.

— Si j'avais travaillé, j'aurais pu mieux soigner ma pauvre mère et mon petit Michel, et nous ne les pleurerions peut-être pas aujourd'hui.

— Si je travaillais !... Ah ! mes camarades qui avez le bonheur de travailler, ayez pitié du pauvre chômeur qui vous écrit : Ce n'est qu'un Syndicat Chrétien que j'ai trouvé, avec l'allocation de chômage qu'il est presque seul à donner, le réconfort moral dont j'avais tant besoin. C'est lui seul qui a réussi à me placer ici et là, et c'est de lui seul que j'attends, une bonne place stable.

Camarades qui travaillez, soutenez-le, ne lui marchandez pas votre cotisation. Que n'aurait-il pas fait, grand Dieu, s'il avait eu à sa disposition les cotisations de tous ceux qui auraient dû lui donner leur adhésion, puis qu'avec si peu de ressources, il a fait déjà tant de bien !...

Camarades, comprenez enfin la détresse des malheureux, comprenez l'action du Syndicat Chrétien, comprenez qu'il faut l'aider.

Oh ! non, non, Dieu, ne faites pas cela. Je suis chrétien moi aussi, et je ne peux vouloir du mal à ceux qui ne comprennent pas. Eclairés-les autrement, faites-les comprendre, sans que pour cela ils soient contraints d'être chrétiens eux aussi... Ce serait trop dur... Hélas !

Oh ! non, non, Dieu, ne faites pas cela. Je suis chrétien moi aussi, et je ne peux vouloir du mal à ceux qui ne comprennent pas. Eclairés-les autrement, faites-les comprendre, sans que pour cela ils soient contraints d'être chrétiens eux aussi... Ce serait trop dur... Hélas !

Oh ! non, non, Dieu, ne faites pas cela. Je suis chrétien moi aussi, et je ne peux vouloir du mal à ceux qui ne comprennent pas. Eclairés-les autrement, faites-les comprendre, sans que pour cela ils soient contraints d'être chrétiens eux aussi... Ce serait trop dur... Hélas !

Oh ! non, non, Dieu, ne faites pas cela. Je suis chrétien moi aussi, et je ne peux vouloir du mal à ceux qui ne comprennent pas. Eclairés-les autrement, faites-les comprendre, sans que pour cela ils soient contraints d'être chrétiens eux aussi... Ce serait trop dur... Hélas !

Oh ! non, non, Dieu, ne faites pas cela. Je suis chrétien moi aussi, et je ne peux vouloir du mal à ceux qui ne comprennent pas. Eclairés-les autrement, faites-les comprendre, sans que pour cela ils soient contraints d'être chrétiens eux aussi... Ce serait trop dur... Hélas !

Oh ! non, non, Dieu, ne faites pas cela. Je suis chrétien moi aussi, et je ne peux vouloir du mal à ceux qui ne comprennent pas. Eclairés-les autrement, faites-les comprendre, sans que pour cela ils soient contraints d'être chrétiens eux aussi... Ce serait trop dur... Hélas !

Oh ! non, non, Dieu, ne faites pas cela. Je suis chrétien moi aussi, et je ne peux vouloir du mal à ceux qui ne comprennent pas. Eclairés-les autrement, faites-les comprendre, sans que pour cela ils soient contraints d'être chrétiens eux aussi... Ce serait trop dur... Hélas !

Oh ! non, non, Dieu, ne faites pas cela. Je suis chrétien moi aussi, et je ne peux vouloir du mal à ceux qui ne comprennent pas. Eclairés-les autrement, faites-les comprendre, sans que pour cela ils soient contraints d'être chrétiens eux aussi... Ce serait trop dur... Hélas !

Oh ! non, non, Dieu, ne faites pas cela. Je suis chrétien moi aussi, et je ne peux vouloir du mal à ceux qui ne comprennent pas. Eclairés-les autrement, faites-les comprendre, sans que pour cela ils soient contraints d'être chrétiens eux aussi... Ce serait trop dur... Hélas !

REAU UNE GARANTIE D'ELEGANCE ET DE QUALITE BONNETERIE CHEMISERIE MEROBRIE SOIERIE 23 et 25, rue Gambetta, POITIERS

GRAND MAGASIN DE NOUVEAUTES Ed. Guimbaud et Ch. Texier 7, Place du Marché, POITIERS Spécialité de LAINAGES et SOIERIES TOILES -- BLANC -- CONFECTIONS Du Choix de la Qualité Des Prix avantageux MAISON DE CONFIANCE -- ENTREE LIBRE

LE BOULET BARRE EXTREMITES Une garantie: La Marque est barrée aux deux extrémités C'est le plus répandu. Quelle meilleure preuve de qualité?

FABRICATION BLANZY-OUEST CHARBONS SELECTIONNES NOUVELLE ADRESSE : 15, Rue de la Paix LIVRAISONS A PARTIR DE 200 KILOS

POUR TOUS VOS IMPRIMES Consultez L'IMPRIMERIE DU « COURRIER » 24, RUE DU PALAIS, à SAINT-NAZAIRE Il vous sera répondu le jour même

A LA VILLE DE REIMS Maison de Confiance PATRON Opticien spécialiste 8, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville) NANTES Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes 10 % de remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

Entreprise Générale de Menuiserie Ancienne Maison JAHIER COURRAUD & Co, S<sup>rs</sup> 29, rue de Savenay - NANTES Façonnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrication de meubles Conditions spéciales aux Syndiqués

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES L. CHATELLIER Père et Fils L. CHATELLIER, Fils SUCCESEUR 7, rue Paré - NANTES Téléphone : 125.13 Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués qui font construire une habitation familiale.

A NANTES La Grande Spécialité de BONNETERIE chez FRED 4, Rue du Calvaire ELECTRICITE LUMIERE - FORCE - SONNERIES TELEPHONES T. S. F. A. TOUVERON 15, rue Jean-Jaurès - NANTES Téléphone 125.90 Prix avantageux et Remise aux Syndiqués GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

LES MEUBLES ROBERT 7-14, Rue Copernic, 7-14 - NANTES Notre CHAMBRE Réclame en 140 c/m ARMOIRE 3 portes ouvrantes, LIT DE MILIEU, LISEUSE dessus marbre, SOMMIER, MATELAS pure laine. Traversin, deux Oreillers Les 8 pièces 1.495 En rence de noyer à partir de... 1.950 10 % de Réduction aux Syndicats des Travailleurs Chrétiens CATALOGUE SUR DEMANDE. — LIVRAISON FRANCO

Assurés sociaux Syndiqués chrétiens Votre DEVOIR et votre INTERET c'est d'être affiliés à la CAISSE FAMILIALE de la Loire-Inférieure

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH Maison Louis LANDAS Place Marceau et Rue du Palais SAINT-NAZAIRE Maison spéciale pour les Livres et Objets de Piété PAPETERIE. — MAROQUINERIE Imagerie et Souvenirs Bretons Réduction 5 % aux Syndiqués

SYNDICALISTES !... Pour vos Travaux photographiques votre intérêt est de vous adresser à des artisans et lorsqu'ils sont diplômés, c'est une garantie de plus pour vous. A ce sujet, Paul TROSLEY vous donnera toute satisfaction pour vos Travaux d'Amateurs, comme pour les Portraits, Groupes, ainsi que tous travaux industriels d'art. Sur présentation de votre carte, il vous sera gracieusement fait une RISTOURNE DE 10 % sur travaux faits à l'atelier.

STUDIO St-DONATIE 6, rue Evêque Emilien Imp. du « Courrier de Saint-Nazaire » Le Gérant : FOULON Paul

ALLEZ A NANTES CHEZ DECORE DÉJEUNER ET FAIRE VOS ACHATS